

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

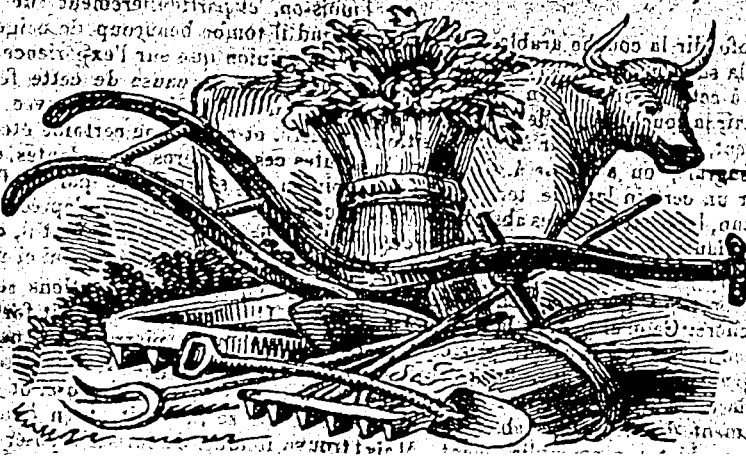
GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

Rédaction:

A toutes lettres concer-
nant l'administration de la
Gazette et les demandes
pour abonnement, devront
être adressées franco



Toutes lettres, correspon-
dances, concernant la Ré-
daction, devront être di-
rectement adressées à
FIRMIN H. PROULX

L'abonnement est de \$1
par an, payable d'avance

ANNONCES
1ère insertion, 10 cts la
ligne; 2me insertion,
etc. 3 cts par ligne

On ne s'abonne pas pour
moins d'une année, qui est
l'avis de discontinuation
doit être donné par écrit
à ce Bureau un mois d'a-
vance. Les arriérés de
ront avoir été payés, sans
quoi l'abonnement sera
considéré continué, malgré
le refus de la *Gazette*

Pour les annonces à long
terme, conditions libé-
rales.
Que ceux qui désirent s'a-
dresser aux cultivateurs
annoncent dans notre
Gazette agricole

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE:

- Causerie agricole:** Engrais atmosphériques.
- Recueil de la Semaine:** Allocution de Notre-Salut-Père à une protestation des cercles catholiques de Rome.—Le catholicisme dans la Grande-Bretagne.—L'emprisonnement des prêtres au Nouveau-Brunswick.—M. Ambroise Lépine déclaré coupable du meurtre de Scott.—Sacré de Mgr. Duhamel.—Convocation de notre Parlement Provincial.
- Sujets divers:** Demande de fermiers.—Une erreur du *Journal de Québec*.—La pousière des pailles.—Les illiées supplémentaires.—Les fourrages coupés pour les chevaux.—L'aération des étables.—Comment un bon cultivateur sauve de l'argent.—Engraissement des porcs.—Passage des bêtes bovines.
- Peite chronique:** La fortune aux États-Unis.—L'aspect des affaires aux États-Unis.—Exhibition agricole à St. Louis du Nouveau-Brunswick.—Paroisses des cantons de l'Est.
- Recettes:** Souder le fer avec l'acier.—Moisture du pain.

que nous espérons faire comprendre en examinant quelques pratiques très-connues, certaines opérations usitées dans les localités où la terre est renommée pour la production.

Quelle est, dans les endroits où les procédés de culture ont atteint un certain degré de perfection, la première occupation du cultivateur, à l'automne, dès que les champs sont débarrassés des récoltes?

Dès que la moisson est terminée, il se hâte de rompre la croûte superficielle du sol qui s'est durcie pendant la belle saison; il opère ce qu'on appelle *dechaumage*. La terre, ainsi antamée par le soc de la charrue, augmente de surface, et se laisse pénétrer par la pluie, le soleil, l'air et tous les agents atmosphériques. Ces laboureurs ont certainement de bons motifs pour se créer ce surcroît d'ouvrage, et s'ils n'avaient déjà reconnu les heureux effets d'un semblable procédé, nul doute qu'ils n'en eussent abandonné l'exécution depuis longtemps; mais ils savent fort bien que la récolte subséquente est avantageusement affectée par cette préparation, et qu'ils sont amplement rémunérés de leurs peines par des produits plus abondants.

Celui qui travaille des terres fortes connaît toute l'importance des labours exécutés avant l'hiver; il sait quelle est l'influence de la gelée sur la compacité des terres argileuses: les champs qui, après le labour offrent une surface mottée, parsemée de gros blocs de terre, sont complètement nivelés au printemps; on dirait, que toutes ces inégalités se sont fondues sous l'action énergique des influences atmosphériques. L'ameublissement qui en résulte présente des avantages incontestables; mais, là ne se borne pas tout l'effet utile; pour s'en convaincre, on n'a qu'à opérer, au moyen des instruments, l'ameublissement d'une pièce de terre située à côté d'une autre de même nature, mais qui aura été travaillée avant l'hiver; on pourra s'assurer qu'à fumure égale, la récolte est plus abondante sur la portion de terre labourée en automne. La terre ainsi divisée par la gelée, a été pénétrée dans tous les sens par les éléments de l'air;

CAUSERIE AGRICOLE

ENGRAIS ATMOSPHÉRIQUES.

L'atmosphère qui nous enveloppe est un immense réservoir de principes fertilisants. Quoiqu'ils ne soient pas soumis directement à la volonté du cultivateur, comme les engrais de la ferme, quoique le cultivateur ne puisse pas les entasser dans ses voitures pour les transporter, ensuite, sur les champs, leur existence ne saurait être révoquée en doute. Si les matières ne sont pas palpables et maniables comme nos fumiers, leurs effets sont tellement frappants que le cultivateur même le moins intelligent ne saurait se refuser à les admettre, pour peu qu'il consente à ouvrir les yeux et à apporter la réflexion dans l'examen de ce qui se passe continuellement autour de lui. Beaucoup de cultivateurs recueillent, encore bien des résultats médiocres, non en somme, convaincus, par le seul fait de l'ignorance, où ils sont plongés à cet égard; c'est

chaque de ces particules s'est trouvé en contact avec les principes fertilisants que l'atmosphère renferme, et ceux-ci ont pu se condenser dans les interstices qu'elles laissent entre elles, si nous osions nous servir d'une comparaison un peu hasardeuse pour expliquer le phénomène, nous dirions que le sol se comporte, par rapport aux éléments répandus dans l'atmosphère, comme l'éponge à l'égard du liquide dans lequel on la plonge.

Quand on désire approfondir la couche arable et ramener une partie du sous-sol à la superficie, l'expérience a démontré qu'il fallait procéder à cette opération en automne, afin d'exposer à l'action de l'air la couche nouvellement entamée. En procédant différemment, à moins d'avoir à sa disposition une grande quantité d'engrais, on s'expose à diminuer le produit des récoltes pour un certain laps de temps. Quand on opère en temps opportun, les parties neuves absorbent avec avidité les éléments fécondants de l'air, et leurs propriétés nuisibles sont neutralisées, détruites.

Mais examinons une pratique que l'on rencontre dans quelques localités, la jachère. Celle-ci permet la destruction des mauvaises herbes accumulées par la culture des céréales qui ont occupé le sol pendant deux années consécutives. Pendant cet intervalle, la terre, ayant reçu peu de préparations, s'est considérablement durcie, et les labours répétés qu'on lui donne ont pour objet son ameublissement. Mais croit-on que la jachère, outre la destruction des mauvaises herbes et la pulvérisation du sol, ne procure pas encore d'autres résultats avantageux? Les parties constituantes du sol ne sont pas toutes ténues et déliées; on y rencontre des débris minéraux plus ou moins volumineux, plus ou moins cohérents, de la même nature que la terre au milieu de laquelle on les trouve et qui, pour arriver à son état de division, exigent un temps assez long. Cette réduction en éléments terreux pulvérulents a lieu sous l'action combinée de la pluie, du soleil, de la gelée, etc. Si ces débris minéraux sont enfouis à une certaine profondeur, il est évident que l'influence des agents atmosphériques sera moins sensible; peut-être même sera-t-elle nulle. Il en est tout autrement quand, par des labours répétés, on ramène ces fragments à la surface où ils subissent le contact de l'air; alors ils se délitent, comme on dit, ils se désagrègent et de nouveaux éléments minéraux sont mis à la disposition des plantes.

Pendant les nombreux travaux que l'on donne au sol pendant l'année de jachère, il s'ameublisse, devient poreux: chaque molécule terreuse peut recevoir l'action de l'air et des principes qu'il renferme et les retenir, s'en imprégner et soutirer ainsi à l'atmosphère des éléments de fécondité qui répareront une partie de la richesse enlevée par les récoltes. Aussi l'expérience a-t-elle constaté qu'il faut un quart ou un cinquième moins de fumier pour fumer une jachère que si la terre avait été occupée par la récolte la moins épuisante, à moins que celle-ci n'ait laissé dans le sol des débris considérables. Tout le monde a pu remarquer, comme le dit un agronome M. Schwertz, qu'une jachère étroite de trois semaines, qui, après avoir subsisté longtemps, est détruite et cultivée, devient plus fertile que le champ voisin qui a fourni la terre pour la former. Il faut donc nécessairement que cette fertilité provienne de l'atmosphère qui agit sur les deux surfaces de cette jachère.

Le cultivateur soigneux, qui traite ses terres d'une manière convenable, peut donc se faire concourir l'air, qui ne lui coûte rien, à la production de ses champs; il lui est facultatif de puiser une partie des éléments constitutifs de ses récoltes dans le grand réservoir au milieu duquel il est placé. Et ne négligeons pas de signaler cet immense avantage

que les principes fécondants puisés dans l'atmosphère, dont le concours est acquis à l'agriculteur s'il travaille judicieusement, son sol, non seulement ne coûtent rien à produire, mais exigent aucun frais de transport.

Nous ne pouvons terminer cette causerie, sans rapporter à ce sujet une observation d'un excellent agronome, Van Aolbroek: "Les Flamands, dit-il, comptent sur une bonne moisson, et particulièrement sur une bonne récolte de lin, quand il tombe beaucoup de neige en hiver. Ils n'appuient cette opinion que sur l'expérience. Mais ne pourrait-on pas demander, si la cause de cette fécondité n'est pas que les flocons de neige descendant avec lenteur et sans efforts vers la terre, et ayant une certaine étendue, entraînent avec eux toutes ces matières fécondantes et les déposent sur le sol; opinion qui se confirme par ce fait, que, jamais, l'air n'est plus pur et plus serain qu'après des neiges abondantes.

"Je fis un jour", continue-t-il, ces questions à un amateur de pareilles recherches; celui-ci me répondit:

"En effet, vos observations semblent renfermer quelque vérité. Un jour qu'il neigeait fort, je plaçai en plein air un grand bassin de pierre, bien nettoyé de toute saleté; la neige tombait en grande quantité; en peu de temps le bassin fut rempli; je le fis aussitôt couvrir d'une grande toile. Le temps se radoucit et en deux jours toute la neige se trouva fondue. Je laissai reposer l'eau encore deux jours et je la fis couler doucement, au point de vider le bassin. Je vis alors clairement au fond du bassin une matière grasse ou visqueuse, laquelle ne pouvait être arrivée là que par la neige, qui l'avait sans doute entraînée dans sa chute.

Les matières en suspension dans l'atmosphère ne sont pas toujours à l'état gazeux, il s'y rencontre aussi des substances solides d'une grande ténuité, et que dans certaines circonstances, on distingue parfaitement. Tout le monde, en effet, a pu remarquer que, quand on se trouve dans une chambre où pénètrent quelques rayons de soleil par une fente, une ouverture quelconque, on aperçoit, dans la partie de l'appareil éclairée par la gerbe lumineuse, une foule de petits corpuscules excessivement déliés, qui montent, descendent et subissent diverses évolutions. La couche de poussière fine qui se forme sur les meubles est due à la présence de ces corpuscules dans l'air qui les dépose avec d'autant plus de rapidité que la ventilation est moins active.

Pour peu qu'on réfléchisse à ce qui se passe constamment autour de nous, la présence d'une foule de gaz dans l'atmosphère, des matières minérales, etc., ne doit nullement surprendre; en effet, quelle immense quantité de corps sous différents états ne doivent pas projeter dans l'air les cheminées de nos usines, les foyers de nos maisons, etc.

On comprend que les changements de température, la chute de la pluie, de la neige, etc., ramènent ces matériaux au sol qui en profite et les utilise pour les besoins des récoltes.

Il ne faut pas perdre de vue que la nourriture des plantes doit leur être présentée à l'état liquide pour être apte à pénétrer le tissu si serré des racines; tous les corps répandus dans l'air étant à un état de division extrême, sont dans des conditions très-favorables pour éprouver une foule de combinaisons, se dissoudre dans l'eau, et concourir à la nutrition des récoltes. Qui n'a remarqué la vigueur que les pluies d'orage impriment à la végétation au printemps? Il est vrai que, pendant la belle saison, les pluies sont le plus fréquemment accompagnées d'un dégagement considérable d'électricité qui n'est pas sans influence sur la croissance des plantes, mais leur vertu fertilisante ne peut être rapportée à cette dernière cause seule.

REVUE DE LA SEMAINE

A ceux de nos lecteurs qui n'ont pas eu l'avantage d'assister aux cérémonies religieuses dont Québec a été l'heureux témoin, nous avons cru qu'il était de notre devoir de leur en donner tous les détails, et pour cela les priver, pendant quelque temps, du bonheur de lire les belles allocutions de notre Saint-Père le Pape, toujours si pleines d'enseignements pour tous les cœurs catholiques, soit des enfants, soit mis recevoir toujours avec empressement les bons conseils de leur tendre père.

Comme ces allocutions de notre Saint-Père seront l'une des nombreuses richesses de l'héritage qu'il léguera aux catholiques du monde entier, nous ne saurions trop les recueillir pour les lire, et en faire les règles de notre conduite; c'est pourquoi nous nous empresserons d'en remplir, autant que possible le cadre de notre Revue, persuadé que nos lecteurs seront toujours heureux d'en faire la lecture au sein de leur famille.

Le 29 septembre dernier, une députation des cardes catholiques de Rome, se rendait aux pieds de Pie IX, dans la Salle du Consistoire, pour protester encore une fois, au nom de la capitale du catholicisme et des catholiques du monde entier, contre les iniquités dont Rome et le Saint-Père sont les victimes.

Voici les paroles qu'a bien voulu leur adresser le vénérable Prisonnier du Vatican :

« Ce cercle, dont je suis en ce moment entouré, est l'élite de tant d'autres qui répandent le doux parfum de leurs œuvres dans notre ville.

« Je me félicite et je vous remercie de vos paroles : votre présence seule me reconforte. Et puisque vous demandez que je dise, moi aussi, quelques paroles qui relèvent l'esprit, et qui le relèvent parmi de si nombreux motifs d'abattement, je tâcherai de peindre votre louable désir.

« Deux coïncidences peuvent appeler aujourd'hui notre attention : l'une, je l'indique et je passe.

« La première—je l'indique et je passe, parce que la développer m'entraînerait à lire de grosses vérités que l'on ne veut pas entendre, car *ubi auditus non est, non confundas sermonem*.

« Les fenêtres de mon appartement regardent la campagne où pendant cette saison on recueille les fruits des arbres et de la vigne.

« Or, les gardiens des champs, les vigneron, se tiennent sur leurs gardes, parce que les usurpateurs des fruits guettent et rôdent pour faire leur butin. Les vigneron tirent donc des coups de fusil pour les effrayer et les éloigner. Hier soir même, à l'approche de la nuit, j'entendais de ces coups qui partaient des champs; mais (voyez l'étrange rencontre!) un peu plus tard des coups plus nombreux tirés dans la ville même se confondirent avec les coups tirés dans la campagne; et tandis que ceux-ci étaient destinés à éloigner les usurpateurs des fruits, ceux-là étaient, au contraire, destinés à honorer et fêter les usurpateurs de Rome.

« Mais la coïncidence qui intéresse davantage et qui doit servir de confort à nos âmes, c'est que l'anniversaire du 20 septembre se rencontre cette année avec la commémoration liturgique des douleurs de la Mère de Dieu. Or, pendant que l'Eglise vénère cette Femme grande et acablée de douleurs, nous devons la suivre, l'imiter, et prendre force de son exemple.

« En effet, elle ne dit pas—comme la mère d'Ismaël—qu'elle n'avait pas la force d'assister à la mort qui menaçait son fils; mais Femme courageuse, elle gravit le sommet du

Golgotha, et au pied de la croix recueillit des larmes de son divin Fils ce testament qui conforte, qui enseigne, qui rend l'Homme-Dieu maître de vérité même du haut de cette chaire de la croix.

« Marie très-sainte au pied de la Croix était donc debout, *stabat*, elle entendait les blasphèmes des soldats, les railleries des pharisiens, les insultes des prêtres, elle était debout, *stabat*, et le regard tourné vers son divin Fils, elle sentait, même dans la plénitude de la douleur, son courage redoubler; elle demeurait debout, *stabat*. La lance perçait le côté du Seigneur crucifié, et elle contemplait immobile, non pas comme tant de faibles qui assistaient à cette désolante tragédie de même qu'ils eussent assisté à un spectacle, mais en femme qui méditait, souffrait et espérait.

« Cependant, à cette vue, elle se souvint des paroles du vieillard Siméon, qui prédit que l'enfant serait un jour comme un glaive très-aigu qui percerait son cœur maternel.

« *Stabat*, Marie très-sainte se tint debout et ferme au pied de la croix jusqu'à l'achèvement de la grande catastrophe. Enfin elle se retira, et, au milieu des ténèbres que Dieu voulut pour affirmer en quelque sorte à l'univers le deuil de la nature, elle descendit du Calvaire d'un pas assuré, et sans crainte se rendit à sa demeure, où l'on peut croire précisément que son divin Fils se présenta à elle la première pour la consoler; et il est à croire qu'en lui expliquant l'accomplissement du grand mystère, il lui dévoila aussi les triomphes futurs de l'Eglise, dont Marie elle-même devait voir les commencements.

« Elevons donc nos regards vers la Montagne et profitons des exemples de force donnés par la Vierge Immaculée, qui saura, Elle, proportionner l'entremise à nos propres forces si réduites.

« Nous aussi nous sommes témoins affligés de la guerre atroce et des tourments que l'on fait souffrir à l'Eglise à cette Eglise sainte qui est sortie sur le Calvaire du côté ouvert de Jésus-Christ.

« C'est le devoir de tous, et plus spécialement des ministres du sanctuaire, d'opposer aux blasphèmes, aux railleries, au mépris des choses saintes et sacrées, le remède de l'instruction qui confond l'erreur en fortifiant les bons, soutenant les faibles, et ramenant, s'il est possible, les endurcis.

« C'est à nous qu'il appartient, ô très-chers fidèles, d'opposer à tant d'infénales paroles autant d'autres paroles de louanges, de respect et d'amour pour Dieu, pour la Vierge, pour les saints, enfin pour les divins mystères: *Ab ortu solis usque ad occasum laudabile nomen Domini*.

« Que sous la voûte des temples sacrés résonnent souvent les louanges de Dieu, et puissent les louanges par nous proclamées avec esprit de pénitence apaiser son indignation pour tant de fautes que commettent les hommes. Entre autres prières, répétez celle de l'Eglise: *Deus qui culpa offenderis, penitentia placaris*. Soyez, vous aussi, fermes et constants, abandonnez-vous dans les bras de Dieu et soyez confiants en son aide.

« N'assistez pas aux fonctions destinées à apaiser Dieu comme à un spectacle, *tantum et spectaculum*, ainsi qu'il a été reproché aux spectateurs indifférents sur le Golgotha; mais assistez-y avec Marie très-sainte recueillie dans sa douleur, et avec les mêmes pensées qu'elle, sur ce qui se passait au Golgotha, et sur les paroles qui sortaient de la bouche de son divin Fils. En sorte que l'on pourrait répéter: *Maria autem conservabat omnia verba hæc conferens in corde suo*.

« Réfléchissons, nous aussi, et recueillons en même temps

le fruit de nos réflexions, qui doit être compris dans ces deux mots : *agere et pati*.

Agir contre tous ceux qui appellent le mal ce qui est le bien, et le bien ce qui est le mal. C'est là le monstre qui de nos jours voudrait tout ramener au chaos; mais quant à nous, faisons tout ce qui dépend de nous pour repousser, avec l'aide de Dieu, le monstre, qui est le compendium de tous les vices. Et si, pour le repousser, il est nécessaire d'agir, il faut pareillement nous disposer avec patience à éprouver les effets de ses vengeances empoisonnées : *agere et pati*. Les blasphèmes, les insultes, les dérisions ne doivent point nous ébranler, nous devons rester fermes et constants à notre place au pied de la croix.

Marie, après avoir assisté au grand sacrifice, descendit de la montagne et retourna dans sa retraite, marchant d'un pied sûr au milieu des ténèbres épaisses qui couvrent miraculeusement la terre.

Et nous, parmi les ténèbres produites par les erreurs, les faux principes, l'esprit d'immortalité, nous devons poser le pied avec sécurité pour nous retirer dans le silence de nos cœurs.

Il est à croire que Marie, seule, abandonnée, fat à la fin consolée, comme je l'ai dit plus haut, par la vue de son bien-aimé. Nous aussi nous n'avons pas d'autre défense que cette croix. Ceux qui pourraient nous aider sont ou acablés, ou ennemis, ou indifférents. C'est pourquoi tournons-nous vers Celui qui, par sa mort, a effacé de nos fronts notre condamnation. C'est lui qui consola sa très-sainte Mère dans la douleur et l'abandon où elle se trouvait.

Et pourquoi ne pourra-t-il pas consoler aussi son Vicaire, bien qu'indigne, et tous ces nombreux fidèles qui sont avec lui ?

Ah ! oui, tous unis ensemble au pied de la croix, prions-la avec Marie de nous consoler. Qu'il purifie aussi son Eglise de certaines taches qui ne sont point sionnes, mais qui sont de tels et tels qui appartiennent à cette Eglise.

Mais qu'ils sachent, les ennemis de l'Eglise, qui, pleins de confiance, sont dans l'enthousiasme de tout ce qui arrive, et qui comptent sur certains événements (prochains ou lointains, Dieu seul le sait), qu'ils sachent bien que les pharisiens aussi et leurs amis étaient dans l'enthousiasme pour la mort du Christ, comme s'ils avaient obtenu un triomphe : ils ne s'apercevaient que cette mort était l'origine de leur défaite complète.

En attendant, exerçons nous à la patience et écoutons la voix de Dieu qui, par la voix du prophète, nous dit : *Potum dōbis nobis in lacrymis in mensura*. Prions Dieu avec confiance, espérant que la mesure est à son comble et que l'amer breuvage sera bientôt épuisé.

Mais comme en tout nous devons soumettre notre volonté à la volonté divine, après l'avoir priée de nous délivrer des maux présents, supplions-la de nous délivrer des maux futurs, par l'intercession de celle qui fut saluée pleine de grâce par l'angelique messager de Dieu.

Oh ! oui, Vierge bienheureuse, je vous prie pour moi et pour tous ceux qui sont ici présents et pour tous ceux qui sont unis avec moi, de nous assister en ce moment, afin de nous maintenir fermes et solides dans nos résolutions. Nous vous prions de nous assister à la fin de nos jours, et lorsque nos lèvres froides et tremblantes prononceront d'une voix languissante votre nom. Vous, avec votre Epoux très-chaste, secouillez ces âmes qui ne désirent rien autre que louer et bénir Dieu dans tous les siècles.

A propos de la conversion au catholicisme du marquis de Ripon, ex grand maître de la Franco-Maçonnerie d'An-

gleterre il est curieux, dit l'*Unita Cattolica*, de Turin, de comparer les progrès du catholicisme dans la Grande Bretagne, depuis cent ans ; voici, d'après les documents les plus authentiques, les résultats de ce travail statistique :

En Angleterre et en Ecosse, on comptait en 1863 : 60,000 catholiques ; en 1821, il y en avait 500,000 ; en 1842, 800,000 ; en 1845, 1,330,000. On compte aujourd'hui en Angleterre, 1093 prêtres, 1353 églises, 570 monastères, d'hommes, 288 de femmes et 1200 écoles catholiques. L'Angleterre, l'Ecosse et le pays de Galles sont divisés en 20 diocèses. La chambre des Lords ne renferme pas moins de 83 catholiques, la Chambre des Communes 87, le Conseil privé de la Reine 6 ; au nombre des baronnets on en compte 77.

D'après ces détails et sans avoir besoin de recourir à diverses prophéties qui ont cours, il est très facile de calculer à peu près l'époque où l'Angleterre, l'ancienne Ile des Saints, rentrera en majorité, sinon toute entière, dans le giron de l'Eglise catholique.

C'est ce triomphe évident de l'Eglise catholique sur les sectes maçonniques, qui remplit le cœur de celles-ci d'une haine implacable contre l'Eglise de Dieu et ses ministres. L'Eglise triomphe au milieu même des plus grandes persécutions qu'il soit possible de susciter contre elle. Ce qui fait le désespoir des impies constitue la joie la plus grande des cœurs vraiment catholiques.

En lisant les détails que nous donne le *Moniteur Acadien* sur les persécutions qu'ont à souffrir les catholiques du Nouveau-Brunswick, de la part d'une certaine clique de fanatiques, il est facile de se convaincre que l'emprisonnement qu'on leur fait subir aux prêtres du Nouveau-Brunswick qui se refusent à payer l'ignominieuse taxe des écoles, n'est rien moins qu'une persécution contre le catholicisme, qui est le point de mire de toutes les batteries ennemies, sur le nouveau comme sur l'ancien continent.

Comme le dit le *Moniteur Acadien* : " Si la haine de l'Eglise et du clergé n'est pas le principal mobile de la persécution que l'on nous fait subir, comment expliquer ce déploiement de rigueur contre les prêtres catholiques. Ils sont nombreux les protestants, qui dans St. Jean n'ont pas payé leurs taxes d'écoles et ils se promènent en paix dans les rues de la ville ; mais un prêtre catholique il faut le saisir, il ne faut pas perdre cette occasion d'insulter toute une population : comme son divin Maître, le prêtre aura été mis au rang des scélérats.

Mais depuis dix huit siècles le glaive de l'homme lutte en vain contre le Verbe de Dieu ; le sang des martyrs est une semence, les chaînes du confesseur deviennent de divins filets pour prendre les âmes, et la persécution devient le ciment de la foi. Ainsi, courage catholiques de cette Province, nous triomphons, ce n'est pas un médiocre honneur pour nous d'être appelés à la montagne du Calvaire. Miséricorde aux persécuteurs ! gloire aux confesseurs !

Nos lecteurs apprendront avec une bien vive douleur que le fidèle et chevaleresque compagnon de M. Louis Riel, M. Ambroise Lépine, qui vient de subir son procès aux assises criminelles de Manitoba, a été déclaré coupable du meurtre de Scott. M. Lépine était un de ceux qui, dans les circonstances les plus critiques et au milieu de dangers personnels, a su sauvegarder la population métisse contre les provocations et les embûches de toutes sortes de la part de leurs ennemis.

La vie de ce noble défenseur des droits de toute une population est actuellement entre les mains du Pouvoir Exécutif de la Puissance du Canada ; c'est pour le peuple de notre Province de Québec, un devoir de s'unir pour de-

mander immédiatement, non-seulement la commutation de la peine mais l'élargissement de M. Ambroise Lépine, ainsi que l'amnistie de tous ceux qui ont pris part à la juste défense des droits des Métis.

Le 28 octobre dernier, avaient lieu, à la Cathédrale d'Outaouais, les cérémonies du Sacre de Mgr. Thomas, Duhamel, que le Saint-Siège a désigné pour remplacer le vénéré et regretté Mgr. Guigues. Rien n'a été épargné pour donner à cette fête tout l'éclat religieux possible.

On annonce que le Parlement de Québec sera convoqué le 3 décembre, pour la dépêche des affaires.

Demande des fermiers.

Nous avons publié il y a quelque temps dans la *Gazette des Campagnes* une réelle demande d'emploi comme fermier, et nous n'avons pas reçu moins de quinze applications à notre Bureau. Ce qui prouve clairement que le besoin de fermiers se fait vivement sentir dans le pays; c'est de plus une raison de désirer que nos écoles d'agriculture soient fréquentées par un plus grand nombre d'élèves.

A ceux qui seraient disposés à adopter l'état le plus digne et le plus honorable, nous leur dirons: "Fréquentez les écoles d'agriculture, car après avoir suivi les cours qui s'y donnent, vous serez certains d'obtenir de l'emploi comme fermier, jusqu'à ce que, au moyen d'économie, vous ayez l'avantage d'acheter une terre, et de cultiver pour votre propre compte."

Un grand nombre de jeunes gens cherchent des places lucratives, indépendantes; le commerce en offre sans doute, mais l'agriculture est là aussi avec les mêmes avantages, sinon avec quelque chose de plus. Qu'ils se livrent avec courage à l'étude théorique de la science agricole, et à une vaillante pratique, ils seront alors certains d'un bon avenir. Mais il ne faut pas se le cacher, pour se livrer fructueusement à la culture, il faut l'amour inné du travail, de l'ordre et de l'économie; qualités indispensables et la seule garantie du succès pour quiconque se livrera à cette noble occupation.

Nous nous proposons de signaler désormais à l'attention des cultivateurs du pays, les élèves de l'école d'agriculture de Ste. Anne qui auront fait preuve de ces précieuses qualités, soit au milieu des travaux de la ferme, soit à l'étude de l'agriculture.

Nous citons pour aujourd'hui, le nom de M. J. B. Sumande Côté, notoirement élève de l'école d'agriculture de Ste. Anne et nous prenons sur nous la responsabilité de cette recommandation, car ce jeune homme en est digne sous tous les rapports.

Sous peu, nous citerons d'autres noms, les renseignements nous manquant aujourd'hui pour le faire. C'est aux élèves de s'en rendre dignes; car ils doivent s'attendre que nous ne ferons pas à leur égard des réclames mensongères et qui ne serviraient qu'à tromper ceux qui auront besoin de fermiers; la dignité de la *Gazette* nous commande cette fidélité et nous ne ferons connaître que les élèves qui au ont mérités d'être signalés par leur amour du travail, de l'ordre et de l'économie.

Une erreur du "Journal de Québec"

On a annoncé dans cette feuille que "le Révd. M. Bélanger, ayant pris des engagements avec le Révd. M. Lelero, ci-devant propriétaire de la *Gazette des Campagnes* qui vient d'être suspendue, se propose de continuer cette publication très-prochainement. Les abonnés étant priés

de vouloir bien patienter pendant quelques jours." C'était probablement de la *Gazette des Familles* dont il s'agissait, car la *Gazette des Campagnes* se porte bien, et a bon espoir de vivre longtemps. Dans tous les cas, nous serions heureux de voir se continuer la *Gazette des Familles* dont on avait annoncé la suspension, vu le peu de succès de son digne rédacteur et propriétaire.

La poussière des pailles.

La poussière, rejetée, lors du battage des grains, doit être soigneusement recueillie, jetée dans une fosse à purin que chaque cultivateur devrait établir sur sa ferme; ce serait un moyen de détruire les graines de mauvaises herbes qui se trouvent en grande quantité dans cette poussière. En la mêlant, aux fumiers ordinaires, on s'expose à infester ses champs d'une semence qui prendra d'autant mieux, qu'on l'aura saturée, de fumier, et semée dans un sol bien préparé pour d'autres récoltes.

Les litières supplémentaires.

La pénurie des pailles qui devra se faire sentir, cet hiver, doit obliger les cultivateurs à se procurer des matières supplémentaires pour litières, en réservant la plus grande partie de leurs pailles pour le râtelier de leurs animaux. On pourrait ramasser à cet effet tous les débris végétaux, qu'il est possible de recueillir actuellement; les feuilles des arbres fruitiers et forestiers, les fougères, les hautes herbes, des fossés et des bois, les bruyères. Toutes ces matières séchées, seront utilement employées à la litière des animaux et fourniront au fumier des matières fertilisantes. On peut surtout signaler la fougère comme contenant une certaine quantité de potasse, qui est d'un bon effet dans les cultures invades de cette substance, telles que les luzernes, les lins, les patates et la betterave; les fanes de patates, séchées et décomposées, ont une composition analogue.

Beaucoup de feuilles d'arbres sont utilement employées à la nourriture des animaux. Il faut en excepter celles qui ont des sèves arides et corrosifs, telles que les feuilles de pommier, de noyer, de chêne, et un peu celles de bouleau et d'aune.

En général, il est bon d'employer toutes ces matières inférieures, mélangées avec des matières de meilleure qualité. Cette règle s'applique aux matières alimentaires comme aux matières de litière.

Les fourrages coupés pour les chevaux.

Le système de la nourriture hachée, pour les chevaux, procure d'abord une économie réelle, en prévenant la déperdition d'une certaine quantité de fourrages. Ensuite, les fourrages passés au hache-paille y rejettent beaucoup de poussière, très-nuisible aux chevaux, qui retiennent les fourrages non coupés.

En troisième lieu, les fourrages coupés sont servis dans des mangeoires où les chevaux prennent leur nourriture en baissant leur tête; mouvement très-naturel à ces animaux, tandis qu'en les obligeant à lever la tête pour saisir leur nourriture dans des râteliers très-élevés, on fait le contraire de la nature, qui a placé les végétaux alimentaires à leurs pieds.

On comprendrait le râtelier, élevé si le cheval avait le corps construit comme la girafe, destinée, évidemment, à prendre la nourriture dans les branches des arbres, de haute lige.

En prenant son fourrage haché dans une mangeoire, le cheval achève son repas en peu de temps, et le digère avec facilité. Les allemands ne nourrissent pas leurs chevaux autrement, et il est reconnu que les chevaux sont excellents en Allemagne.

L'aération des étables.

Si le régime de la stabulation a ses avantages, il a bien aussi ses inconvénients, entre autre celui de condamner les animaux à respirer un air vicié, par les émanations de leurs corps et de leur fumier, et qui, par cette raison, a besoin d'être fréquemment renouvelé, même en hiver, alors que les étables sont bien closes pour préserver le bétail du froid.

Le meilleur moyen d'aérer les étables, consiste à y établir des cheminées d'air. Ces cheminées ressemblent, aux ordinaires, à part qu'elles n'ont pas d'être ni foyer. Un tuyau, posé au plancher dans un coin de l'étable, et qui s'élève à quelques pieds du toit, constitue tout l'appareil d'aération. Plus la cheminée est haute, plus l'air est vivement attiré.

Comment un bon cultivateur sauve de l'argent

En tenant un compte exact de toutes les opérations de sa ferme.

En ne laissant pas ses outils et ses instruments aratoires éparpillés ça et là sur la ferme, exposés à la pluie et à la neige, etc.

En réparant à temps ses outils et ses bâtisses.

En employant judicieusement son argent, et en n'achetant pas toute espèce de rebuts aux encans, sous prétexte que c'est "bon marché."

En tenant les clôtures de sa ferme en bon ordre, et en veillant à ce que ses animaux ne passent point dans ses prairies, ses champs de grain, ou dans le verger.

En ne refusant pas de faire les expériences des choses nouvelles, mais en petit.

En plantant des arbres fruitiers, et en ayant bien soin.

En pratiquant l'économie; en donnant à ses animaux un bon abri durant l'hiver, et en les nourrissant bien.

En ne gardant point une troupe de chats et de chiens qui mangent dans un mois pour plus de leur valeur.

En prêtant son attention même aux plus petites choses.

En recevant de bons journaux agricoles et en les lisant.

En lisant les annonces, afin de profiter de toutes les chances.

Engraissement des porcs

La propreté est une condition essentielle pour la conservation en état de santé des animaux. Le porc lui-même, contrairement au préjugé généralement admis, aime la propreté. Olivier de Serres disait déjà de son temps: "C'est ce déconcevoir que de cuire profitablement nourrir des porceteaux sans les couler à sec, sur litière nette." Une expérience que Teunel publie dans l'*Austria*, et qu'il a tentée à l'effet de déterminer l'influence de la propreté dans les résultats obtenus par l'engraissement, vient confirmer le dire du célèbre agronome. Six porcs d'un poids égal reçurent les mêmes aliments pendant sept semaines. Trois de ces animaux furent étrillés et brossés tous les jours, tandis que les autres furent abandonnés à eux-mêmes. Quoique les premiers aient consommé 163 pintes en poids de moins que les autres, ils pesèrent en moyenne 30 livres de plus par tête.

Un moyen d'augmenter la propension à l'engraissement des porcs est l'emploi d'os en poudre très fine et en très-faible quantité. Bernd, de Halle, donne 6 livres de cette substance par jour à 100 porcs pour l'engraissement. Au haras de Traken, on emploie également de la poudre d'os dans l'alimentation des chevaux, et cela depuis 12 ans. M. de Schweshow, directeur de cet établissement, se loue du résultat obtenu. Il en est de même de M. Werner, de Muhlak, qui l'emploie pour juments. M. Schmit de Penz en donne, de son côté, avec succès à ses oies. La dose la plus convenable est, pour un cheval, un de tiers à deux tiers d'once; pour un porc ou une vache, un peu plus d'une once; pour une oie, un tiers d'once. Cette substance est mélangée à la ration, et dès que les animaux y sont habitués, ils l'acceptent volontiers. — KOLTZ.

Pansage des bêtes bovines

Le pansage des bêtes bovines n'est pas moins nécessaire que celui du cheval; elles ont comme le cheval, des porosités qui les tourmentent, et comme le cheval, leur peau se recouvre de produits étrangers qui s'accroissent, interceptent la transpiration, appellent les maladies de la peau, dartres, gale, etc., et occasionnent surtout dans l'appareil respiratoire, des affections toujours pénibles et souvent mortelles. Aussi un animal négligé sous le rapport du pansage est-il irritable, mal à l'aise et sujet aux convulsions nerveuses. Quels que soient les soins donnés ailleurs, il ne profite guère, dépérit et n'offre, le plus souvent à l'œil, que le

plus misérable aspect.

Le pansage doit donc être soigneusement et régulièrement donné une fois par jour, à tous les animaux de l'espèce bovine, bœufs, vaches et veaux. Ceci est de rigueur. On n'a point à se servir de l'étrille à cheval; il est nécessaire d'en avoir une spéciale et beaucoup plus douce. Les soins les plus vulgaires que la vachère puisse donner aux vaches, c'est, qu'elles soient légèrement étrillées et brossées chaque jour; la queue, les cuisses, et les jarrets doivent être lavés toutes les fois que cela est nécessaire.

Le pis surtout doit être tenu propre, mais il ne faut pas le laver en hiver à l'eau froide, on l'exposerait à arrêter la sécrétion du lait ou à causer des engorgements.

La propreté, on ne saurait trop le dire, est pour tous les animaux une condition de santé, et la différence est grande entre le lait ou le beurre obtenu de vaches dégoûtantes, de malpropreté, ou de vaches pansées régulièrement et tenues dans des étables bien aérées, sur des litières fraîches.

Petite Chronique

La fortune aux Etats-Unis.—Chaque train venant des Etats-Unis nous ramène un nombre considérable de compatriotes fatigués d'une tentative de fortune sur le sol américain; le commerce tombe de plus en plus, et l'hiver s'annonce sous de bien mauvaises apparences pour les ouvriers des manufactures.

Nous lisons ce qui suit dans le *New-York Herald*: "Les affaires sont très languissantes; quarante mille ouvriers sont actuellement sans emploi dans la ville de New-York seulement; sans avoir aucune espérance d'être employés."

Les moulins à coton opèrent à temps réduit. Les manufactures de machines, de fer, et les moulins à cylindres ne font comparativement rien, la construction des chemins de fer ayant été interrompue. Les récoltes promettent un moindre rendement que celles de l'année dernière. Aucun des Etats, même les plus productifs, ne donnera une récolte en moyenne égale à celle de l'année dernière. Le blé donnera probablement dix pour cent de moins que l'année précédente. La récolte du tabac ne donnera pas même la moitié de ce qu'on pourrait appeler une bonne récolte. La récolte du coton fournira un rendement pas moins de 400,000 ballots de moins que l'année précédente. La sécheresse, les inondations et les sauterelles, tout a contribué à tromper les attentes du cultivateur. Après le cultivateur, celui qui a le plus à souffrir est le marchand de détail. Il achète peu de marchandises, parce qu'il a moins de demandes, et cet état de choses se fait sentir aux marchands en gros, aux entrepreneurs, aux manufacturiers et aux importateurs. La conséquence est que les travaux des chemins de fer sont inactifs et qu'elle met dans la nécessité de réduire les dépenses pour pouvoir sauver un gain raisonnable. Il est vrai qu'un mouvement d'activité dans les affaires n'a eu lieu cet automne, mais ceci ne se voit pas chaque saison à pareille époque. Il est aussi avéré que le montant d'affaires transigé ne l'est pas sur une aussi haute échelle qu'à l'importe à quelle époque depuis la guerre. Dans l'état des choses actuelles, on fait plus attention à un dollar qu'à deux voilà deux ans.

C'est une crise dont les effets sont plus faciles à signaler que les causes. Le travail seul tient encore, mais il devra nécessairement languir, alors les capitaux sortiront avec une nouvelle vigueur.

L'aspect des affaires aux Etats-Unis.—Nous n'en avons pas encore fini avec la suite de la panique de l'an dernier. Nos compatriotes en souffriront probablement plus cette hiver qu'ils ne l'ont encore fait. Les manufacturiers, qui sont le baromètre du travail pour les canadiens dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, sont décidément à la baisse. Deux mois d'ouvrage sur trois, avec la réduction de 10 0/0 de l'automne dernier, font une brèche difficile à réparer dans les finances du père de famille, à pourrir pour tout cela. Aussi, sommes-nous forcés d'avouer que les affaires sont loin de bien aller aujourd'hui pour nos compatriotes, et que les apparences ne sont guère meilleures pour quelques mois à venir. Nous n'avons pas été le seul désappointé par la tournure qu'ont prise les différentes branches d'industrie, car les plus malins financiers nous prédisaient une reprise générale du commerce

pour la saison d'automne. Tout le monde s'y est trompé, et il faut en prendre son parti bravement et attendre quelques mois encore pour faire de l'argent. En attendant, vivons dans l'espérance d'un temps meilleur. Un avis en passant à ceux à qui il prendrait l'envie de quitter le Canada pour venir ici avant le printemps prochain. Restez chez vous et gardez-vous bien de vous laisser bercer par l'espoir de trouver de l'ouvrage aux Etats-Unis cet hiver: ceux qui y sont avant vous peuvent à peine s'en procurer et cela à une grande réduction d'appointements. — *Echo du Canada*.

Exhibition agricole de St. Louis de Nouveau-Brunswick

Cette exhibition a eu lieu le 17 octobre, à St. Louis, sous les auspices de la Société d'Agriculture dont le Révd. Messire Richard est le président. Le concours a été favorisé d'une des plus splendides journées d'automne que l'on puisse désirer. La foule était considérable et la Société d'Agriculture de St. Louis remercie bien M. les Cures de St. Charles et de St. Marguerite qui avaient daigné se rendre sur le terrain de l'exhibition. On peut assurer que le concours de cette année est le mieux réussi qui se soit fait dans cette paroisse. Quatre-vingt entrées avaient été faites du département des animaux, le seul, pour ainsi dire, admis au concours. Dans l'après-midi, M. M. RICHARD, U. Johnson M. P. P., et le Révd. Messire Richard, Président de la Société adressèrent la parole à la foule: ce dernier démontrant que l'éducation et l'agriculture font la noblesse et le bonheur d'un peuple.

Paroisses des cantons de l'Est.—Le Révd. Messire Joloin à la tête de ses paroissiens est à construire une église, qui remplacera l'ancienne chapelle, elle aura une longueur de 85 pieds sur 45 de largeur.

Les catholiques de St. Etienne de Bolton sont aussi en voie d'élever un nouveau temple.

Si le catholicisme fait des progrès en Angleterre, ce même progrès se fait sentir dans les cantons de l'Est. Grand nombre de personnes distinguées abjurant leurs erreurs et ceux à qui le contact des sectes avaient fait oublier leurs devoirs redevenaient avec bonheur dans le droit sentier.

Le beurre, le fromage et l'élevage des animaux, tel est le commerce de cette partie des cantons de l'est.

Le produit des nombreuses fromageries que l'on voit sur toutes les routes est le plus délicieux que nous ayons mangé dans ce pays. La saveur du fromage est due, probablement à la bonté des pâturages, aux nombreuses sources d'eau vives des montagnes et et peut-être plus encore aux soins que l'on donne aux bestiaux.

Il n'est pas rare de voir des cultivateurs posséder des troupeaux composés de 100 vaches chaque et quelquefois plus. Par ce moyen édifier de très belles fortunes.

Les résidences du cultivateur en général sont d'un bon goût, et entourées pour la plupart d'une belle plantation d'arbres forestiers ou fruitiers, le tout dépend, de la nature du terrain où se trouvent situées les bâtisses du fermier. Quo nos cultivateurs suivent ce bon exemple et ils verront le même succès couronner leurs efforts.

Les canadiens aisés se répandent en grand nombre dans les cantons de l'Est, achetant les fermes de nos compatriotes étrangers à notre origine. Il est rare de voir un canadien vendre sa propriété; mais il est très commun de voir ceux, appelés américains, vendant les leurs à nos compatriotes. — *La Minerie*.

RECIPIENT RECETTES

Comment souder le fer avec l'acier

Un américain vient de prendre un brevet qui permettrait, d'après son dire, de souder le fer à l'acier avec la plus grande facilité, sans aucun risque d'altération pour ce dernier.

On mouille légèrement les deux surfaces qui doivent être appliquées l'une sur l'autre et on les saupoudre avec le mélange suivant: une partie de borax desséché; une partie de fine limaille de fer; 4 de prussiate de potasse. On attache solidement les deux parties ensemble, soit avec un fil de fer, soit autrement, puis il suffit de chauffer à une température de 350 à 400 degrés et de passer sous le marteau ou le laminoir, pour avoir une soudure

parfaite.

Ce procédé est d'une application facile, et par conséquent il peut être essayé par tous les forgerons de nos campagnes.

Moisissure du pain

Pour maintenir le pain aussi longtemps qu'il se peut à l'abri de cette avarie, il suffit de boulangier au plus tard tous les quinze jours en hiver; à garder son pain dans une huche bien fermée et à l'abri de l'humidité; à donner à sa pâte une dose suffisante de levain; à saler un peu cette pâte; enfin à faire cuire son pain longtemps à feu modéré, de manière que l'évaporation de l'eau soit dans toute la masse.

PRIERE A NOS ABONNES DE PAYER AU PLUS TOT.



DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES

Ce Département recevra des Soumissions jusqu'à MIDI le 16 Novembre prochain, pour la construction d'un

PHARE

Sur le quai de la

POINTE A UX ORIGNEAUX

Paroisse de la Rivière-Ouelle, Comté de Kamouraska.

Les PLANS et DEVIS pourront être examinés à l'agence du département à Québec, ainsi qu'au bureau de Monsieur Ernest Gagnon, N. P., à la Rivière-Ouelle, où les personnes désirant soumissionner pourront aussi se procurer les blancs nécessaires.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

WM. SMITH,

Député Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Ottawa, 16 Octobre, 1874.



CONTRAT DE LA MALLE

Des Soumissions adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, 14 DECEMBRE prochain, pour le transport des malles de St. Jean, pour un contrat proposé pour quatre ans, SIX fois par semaine aller et retour, entre la RIVIERE-DU LOUP et EDMUNDS-TON, à commencer du Premier Janvier prochain.

Le transport devra être fait dans une diligence, wagon ou sleigh commode et confortable, tiré par deux ou plusieurs chevaux et sujet à l'approbation du Maître-Général des Postes en tout temps. Chaque voiture devra être pourvue d'un compartiment couvert pour protéger les malles contre le mauvais temps.

Les malles devant laisser Rivière-du-Loup chaque jour, les dimanches exceptés, à 4 heures P. M., ou après l'arrivée de la malle de Québec, et arriver tous les jours à Edmunds, les lundis exceptés, à 7 heures A. M., ou quinze heures après le départ de Rivière-du-Loup.

Les malles devant laisser Edmunston, chaque jour, les dimanches exceptés, à midi, ou après l'arrivée de la malle de Grand Falls, et arriver à Rivière-du-Loup chaque jour, les lundis exceptés, à 5 heures A. M., ou quinze heures après le départ d'Edmunston.

Le contracteur consentira aux conditions suivantes, en vue de l'ouverture probable de communications par voie ferrée entre Edmunston et Rivière-du-Loup, durant le terme de son contrat. Il entreprendra de transporter les malles entre Rivière-du-Loup et tel point qui sera le terminus du chemin de fer de temps en temps pendant la durée du contrat, au lieu de et à Edmunston, et sera payé pour ce service tant par mille suivant son contrat pour transporter la malle sur toute la distance qu'il y a entre Rivière-du-Loup et Edmunston, en renonçant à toute réclamation ou demande de compensation, à raison de telle réduction de trajet et en discontinuant le service entre Edmunston et le terminus du chemin de fer, les autres conditions du contrat en ce qui regarde la vitesse de parcours et les autres conditions demeurant les mêmes.

Des notices imprimées contenant d'autres informations sur les conditions du contrat projeté, peuvent être vues, et des blancs de soumissions peuvent être obtenus aux Bureaux de Poste de Rivière du Loup, d'Edmunston, et aux Bureaux Intermediaires, ou au bureau du soussigné,

WM. G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
à Québec, 28 oct., 1874.

COMPAGNIE

D'ASSURANCE MUTUELLE
AUXILIAIRE CONTRE LE FEU

Des comités de Stanstead et Sherbrooke.

Les membres de la compagnie ci-haut sont par les présentes notifiés que les taux d'impositions suivants ont été imposés sur les billets de dépôts en force aux dates ci-dessous mentionnées, à savoir :

Sur tous les billets en force le 15 Nov., 1873,	11 2	p. cent.
do do do 6 Fév., 1874,	11 4	do
do do do 12 Avril, do	3 4	do
do do do 22 Mai, do	1 2	do
do do do 28 Août, do	1	do
Total: 15 par cent.		

Les dites impositions formant cinq par cent sur le montant original des billets de dépôt (les endossements pour extinction étant déduits), doivent maintenant être payées au bureau de la compagnie, à Sherbrooke, ou à un agent de la compagnie dûment autorisé, le, ou avant le septième jour de novembre prochain.

WILLIAM A. DE LA RUE, WOODWARD.

Sect. Trésorier.

Bureau de la Cie. d'Ass. Mut.
contre le feu de S. & S.
Sherbrooke, 7 octobre 1874.

LA "BRITON"

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE
Bureau en Chef: 1429, Strand, Londres.
Bureau principal pour le Canada: 12, Place d'Armes, Montréal.
La "Briton" a été déposée au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantir des Polices émises en Canada.
Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pen-

pour la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M. CHIPMAN,

Directeur-Gérant, Montréal.

F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences

Les paroissiens de Ste. Anne et des environs qui désireraient obtenir une Police d'Assurance sur la vie, pourront s'adresser directement à

FIRMIN H. PROULX, Agent local

MUSIQUE NOUVELLE!!

REÇUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

ROMANCES FRANÇAISES

Ferme tes beaux yeux.....	Poissot	50 centims
Le domino rose.....	Arago	50
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35
Chanson de Jean Prouvire.....	Holmès	50
Algyre (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40
Premier amour.....	Rupès	50
Dernier amour.....	Rupès	50
Dieu sauve la France.....	Kowalski	40
Rappelle-toi.....	Rupès	50
Noble courrier.....	Henrion	35
Chanson d'été.....	Rupès	50
L'élève obstiné.....	Hausser	25
Marthe.....	Rupès	50
O la menteuse.....	Henrion	25
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50
Passes, beau voyageur.....	Le Beau	35
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Léaüc	40
Si vous m'aimez.....	Rupès	50
Je n'ose la nommer.....	Béral	25
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Bolsière	30
La Colombe.....	Valenti	50

ALBUMS DE CHANT

Recueil de romances françaises illustrées et richement reliées — Bolsière — 88.00

COLLECTION des CHANSONS de GUSTAVE NADAUD

COLLECTION des ROMANCES de H. PROCH

LES RAYONS D'ITALIE — Collection de romances françaises et de Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens.

A. LAVIGNE

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique
111, rue St-Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 10 avril, 1874.
L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les envois AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 par cent.
R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.
L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.